



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **18 décembre 2007**

Délibération n° 2007-4562

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 6 décembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 19 décembre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Reppelin, Darne J., Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Daclin, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mme Besnard, MM. Bonnard, Bouju, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, M. Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Girod, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Mermoud, M. Meyer, Mmes Nachury, Palleja, MM. Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Terracher, Tête, Touati, Mme Tourniaire, MM. Vaté, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Muet (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Duport (pouvoir à M. Abadie), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Blein (pouvoir à M. Beauverie), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Mme Bertrix (pouvoir à M. Sauzay), MM. Bideau (pouvoir à Mme Nachury), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Buffet (pouvoir à M. Meyer), Chapas (pouvoir à M. Assi), Mme De Coster (pouvoir à M. Julien-Laferrière), MM. Delorme (pouvoir à M. Denis), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Passi), Gerin (pouvoir à M. Chevallier), Giordano (pouvoir à M. Durieux), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Guétaz (pouvoir à M. Linossier), Mme Marquaille (pouvoir à M. Terracher), MM. Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Deschamps), Mme Orcel-Busseneau (pouvoir à M. Rivalta), M. Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Petitjean), Pesson (pouvoir à M. Bonnard), MM. Rendu (pouvoir à M. Gigot), Roche (pouvoir à M. Claisse), Rousseau (pouvoir à Mme Dubost), Sangalli (pouvoir à M. Allais), Mme Spiteri (pouvoir à M. Bouju), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Terrot (pouvoir à M. Le Gall), Turcas (pouvoir à M. Rémont).

Absents non excusés : M. Chaffrigeon, Mme Decriaud, MM. Guillemot, Lévêque, Marquerol, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mme Peytavin, MM. Philip, Thivillier, Uhlrich, Vial, Mme Yérémian.

Séance publique du 18 décembre 2007**Délibération n° 2007-4562**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises pour l'année 2007, dispositif classé objectif prioritaire du développement économique des territoires inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2007-2009, le conseil de Communauté, par délibération n° 2007-4151 en date du 12 juin 2007, a autorisé monsieur le président à signer une convention avec la ville de Rillieux la Pape afin de soutenir deux actions pour un montant total de subvention de 12 932 €, à savoir :

- | | |
|--|---------|
| - création d'une coopérative d'activités et d'emploi : | 4 875 € |
| - dispositif création d'entreprises à Rillieux la Pape : | 8 057 € |

Or, il s'avère, depuis la date de cette délibération, que l'action création d'une coopérative d'activités et d'emploi ne sera pas portée par la ville de Rillieux la Pape mais par une société coopérative ouvrière de production (SCOP) Cap Services située 11, rue Duphot à Lyon 3^e.

Par conséquent, il est demandé au conseil de Communauté de prendre en compte cette modification qui conduira à verser, au titre du soutien aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises, pour l'année 2007 :

- | | |
|--|---------|
| - à Cap Services, pour la création d'une coopérative d'activités et d'emploi : | 4 875 € |
| - à la ville de Rillieux la Pape, pour le dispositif création d'entreprises à Rillieux la Pape : | 8 057 € |

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2007-4151 en date du 12 juin 2007 ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Accepte la modification intervenue concernant le porteur de projet de création d'une coopérative d'activités et d'emploi, à savoir Cap Services, aux lieu et place de la ville de Rillieux la Pape.

2° - Modifie en conséquence l'attribution des 12 932 € de subvention prévus par la délibération n° 2007-4151 pour les actions sur la commune de Rillieux la Pape comme suit :

- Cap Services : 4 875 €
- ville de Rillieux la Pape : 8 057 €.

3° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participation financière à passer avec Cap Services et la ville de Rillieux la Pape.

4° - Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 657 340 et 657 480 - fonction 824 - opération n° 56.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,